



Critères de sélection et de priorisation des projets de numérisation et de préservation

Le RCDR collabore avec des institutions de mémoire en vue de numériser des contenus patrimoniaux canadiens à ajouter à la collection de Canadiana. Dans le but de rendre davantage de contenu patrimonial canadien accessible aux utilisateurs tant au pays qu'à l'étranger, le RCDR et ses membres ont la possibilité d'établir des priorités quant aux documents qui seront numérisés, préservés et rendus accessibles au sein de Canadiana. Dans cette optique, le Groupe de travail sur les priorités du contenu patrimonial (GTPCP) a recommandé un processus, qui a ensuite été affiné par le Sous-comité du contenu de Canadiana (SCCC), afin d'aider le RCDR dans son examen des projets de numérisation de collections patrimoniales proposés pour la collection de Canadiana. Ce processus est fondé sur le cadre de travail de Diane Vogt-O'Connor, présenté dans le document intitulé « Selection of Material for Scanning¹ ».

Lors de l'examen des projets de numérisation, un certain nombre de critères pourraient être pris en compte pour déterminer la faisabilité et la pertinence de l'ajout de ce contenu à la collection. Voici quelques-uns des critères les plus importants :

- [L'évaluation du contenu patrimonial](#)
- [L'évaluation de la faisabilité](#)
- [L'évaluation des ressources](#)

L'évaluation du contenu patrimonial

D'une manière générale, les documents proposés pour être numérisés et inclus dans la collection de Canadiana doivent, par leur sujet ou leur auteur, représenter le Canada d'une manière appréciable. En outre, ces documents patrimoniaux doivent représenter des aspects de la diversité géographique, socioculturelle et linguistique du Canada.

Les grandes priorités

Au printemps 2020, le GTPCP a interrogé les membres du RCDR concernant leurs stratégies, priorités et besoins en matière de numérisation, d'hébergement et de préservation. Les membres du RCDR ont identifié deux principaux types de contenus à privilégier :

- Les contenus reflétant la diversité de la population canadienne, notamment la diversité des races, des ethnies, des identités de genre, des sexualités, des classes sociales et des compétences. La diversité des époques, des lieux géographiques et des types de communautés, comme les communautés sociales, culturelles ou politiques, et l'amélioration de la représentation dans les archives historiques numériques sera également prise en compte.
- Les contenus menacés en raison de facteurs tels que la détérioration physique potentielle ou les contraintes financières de l'établissement d'origine.

Deux formes de contenu ont également été identifiées :

- Les collections d'archives de grand intérêt²;

¹ Diane Vogt-O'Connor, « Selection of Material for Scanning », dans [Handbook for Digital Projects: A Management Tool for Preservation and Access](#), dir. par Maxine K. Sitts (Andover, MA : Northeast Document Conservation Centre, 2000), p. 45-73.

² En raison de contraintes liées à l'infrastructure actuelle de Canadiana (en date de 2026), les documents d'archives provenant de fonds à plusieurs niveaux, qui ne peuvent pas être présentés individuellement, ne peuvent pas encore être ajoutés à Canadiana.

- Les journaux.

Le SCCC et le personnel du RCDR utiliseront la grille d'évaluation suivante pour évaluer les propositions de contenus à ajouter à la collection de Canadiana. Les personnes ou les organisations qui soumettent un contenu à l'examen sont invitées à préparer leur proposition en tenant compte de ces critères.

En quoi ces documents ajouteraient-ils une valeur unique à la collection de Canadiana?	
Public escompté	
Diversité et représentation Le matériel reflète-t-il, ou le projet est-il soutenu par (par exemple, par une lettre de soutien ou un partenariat), une communauté considérée étant marginalisée en raison de facteurs tels que, mais sans s'y limiter, la race, l'appartenance ethnique, l'identité de genre, la sexualité, la classe sociale ou les capacités ?³ Autrement, les documents se rapportent-ils à une période, à un emplacement géographique ou à une communauté sociale, culturelle ou politique rarement étudiés? La numérisation de ce matériel améliorera-t-elle la représentation dans les archives historiques numériques ?	
Les documents sont-ils menacés?	

³ Les communautés marginalisées comprennent notamment les populations autochtones, asiatiques, noires, latinx et autres personnes de couleur; les femmes; les personnes et communautés gaies, lesbiennes, bisexuelles, transgenres, non binaires et autres personnes et communautés non binaires; les immigrants; les populations déplacées; les personnes aveugles, sourdes et handicapées; les personnes colonisées, privées de leurs droits, asservies et incarcérées.

L'évaluation de la faisabilité

L'évaluation de la faisabilité consiste à examiner les facteurs susceptibles de déterminer les perspectives de succès d'un projet. L'un de ces facteurs est la prise en compte des questions de droits associés à la collection ainsi qu'aux biens culturels ou aux connaissances détenues par la communauté. Cela comprend les droits d'auteur et la protection de la vie privée.

Les considérations techniques et relatives au format, dont l'état des documents (fragiles ou stables) et la qualité des supports patrimoniaux (p. ex., formats obsolètes), seront soupesées par rapport à la capacité du RCDR à faire numériser ou migrer les contenus. Les considérations techniques englobent également la disponibilité de métadonnées détaillées qui feront partie intégrante de la préservation et de l'utilisation des contenus patrimoniaux numérisés.

Enfin, la taille et la portée générales du projet seront prises en compte parallèlement à l'évaluation du contenu décrite ci-dessus et à la capacité du RCDR à mener à bien le projet dans un délai donné (voir la section sur [l'évaluation des ressources](#)).

L'évaluation de la faisabilité sera réalisée par le personnel du RCDR à l'aide de la grille d'évaluation suivante :

	Faisabilité élevée (3 points)	Faisabilité moyenne (2 points)	Faible faisabilité (1 point)
État du matériel (risque pour l'original, qualité de l'image)	Les documents sont stockés de manière adéquate et ne sont pas endommagés. Les documents présentent un processus de vieillissement normal mais la numérisation ne les endommagera pas. Les originaux (ou les fichiers numériques fournis pour les projets de partage numérique) sont d'une qualité suffisante.	Les documents sont dans un état passable et sont modérément fragiles. Les originaux peuvent subir des dommages mineurs à cause des manipulations nécessaires à la numérisation. L'état des originaux (ou des fichiers numériques fournis pour les projets de partage numérique) peut nécessiter quelques retouches d'image pour garantir une qualité suffisante.	Chimiquement instables, susceptibles de s'autodétruire, endommagent les documents qui les entourent et présentent des risques pour la santé. La numérisation peut endommager partiellement les originaux. L'état des originaux peut entraîner une mauvaise qualité d'image (partiellement illisible, mauvais résultats de ROC). Certains fichiers numériques proposés pour des projets de partage numérique ne respectent pas les normes du RCDR.
Autorisations	N'est plus protégé par des droits d'auteur ou fait l'objet de droits de reproduction (preuve d'autorisation jointe à la demande); ne contient pas de contenu sensible sur le plan culturel.	Les autorisations sont en cours de négociation, les documents sont considérés comme étant à faible risque.	La collection est protégée par des droits d'auteur et aucune autorisation n'a été accordée; les documents sont considérés comme présentant un risque modéré ou plus élevé.
Confidentialité	La collection ne contient pas de renseignements personnels.	Présence de certains renseignements personnels, mais	La collection contient des renseignements personnels.

		approbation pour une utilisation à grande échelle.	
Métadonnées	Des métadonnées complètes, détaillées et de grande qualité sont disponibles.	Certaines métadonnées sont disponibles.	Aucune métadonnée disponible.
Ressources nécessaires (voir la section sur l'évaluation des ressources ci-dessous)	On prévoit moins de 40 jours pour l'ensemble du flux de travail.	On prévoit moins de 60 jours pour l'ensemble du flux de travail.	On prévoit moins de 80 jours pour l'ensemble du flux de travail.

L'évaluation des ressources

Étant donné le grand nombre de propositions de projets de numérisation en vue d'une inclusion dans la collection de Canadiana, le RCDR évaluera les ressources nécessaires pour chaque étape du projet (grille d'évaluation ci-dessous). Le SCCC, avec l'aide du personnel du RCDR, évaluera l'étendue et la durée de chaque projet telles qu'elles ont été estimées par le personnel.

	Ressources nécessaires (temps de travail du personnel en jours et/ou coût direct pour le RCDR en \$), hors coûts de préservation.
Expédition ou transfert numérique	Est-ce qu'on peut télécharger les fichiers via FTP ou par la collecte des manifestes IIIF? Sinon, ajoutez le prix du disque dur et les frais d'expédition.
Numérisation	Calculé en fonction du nombre de pages ou d'images.
Assurance qualité / correction d'image	Calculé en fonction de l'état et du format.
Gestion des fichiers	Pour les projets de partage numérique, il peut être nécessaire de modifier les noms de fichiers.
Métadonnées	Temps nécessaire pour créer des métadonnées ou pour vérifier/modifier les métadonnées des manifestes Digirati.
ROC	Temps nécessaire pour traiter tous les lots en ROC.

Une fois que toutes les rubriques auront été évaluées et discutées par le SCCC et l'équipe, les projets qui répondent le mieux aux priorités en matière de contenu patrimonial et qui obtiennent les meilleurs scores de faisabilité seront sélectionnés.

Il convient de noter qu'il peut y avoir des cas où certains facteurs – comme le risque de se retrouver sans copie numérique de la collection, ou la valeur historique de celle-ci – peuvent l'emporter sur d'autres considérations, ce qui remettrait en question cette approche fondée sur les grilles d'évaluation. Dans un tel cas, le RCDR, le SCCC et l'organisation présentant la proposition devraient se concerter davantage pour répondre à ces préoccupations et trouver une autre approche.